

Le Directeur

Arrêté N° 2018 - 6

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université, notamment ses articles 8 et 26 ;

Vu l'arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté n°2018-03 du 19 février 2018 du directeur de l'IEP fixant les tarifs appliqués dans le cadre d'une activité de fonctionnement de jury ;

Vu l'annexe 2 de la Partie II du règlement du diplôme de Sciences Po Aix.

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury du concours d'entrée en première année au titre du parcours franco-allemand session 2018 :

- Walter BRUYERE-OSTELLS (PR),
- Marie-Sophie DOUDET (MCF),
- Rainer GREGAREK (Professeur agrégé d'allemand),
- Roxana NADIM (Chargée d'enseignements),
- Estelle RENAUD (Professeure agrégée d'allemand).

Article 2 : Est nommé président du jury Monsieur Rainer GREGAREK, Professeur agrégé d'allemand.

Article 3 : Monsieur le Directeur de la formation et des études et Monsieur le Secrétaire Général sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 15 mars 2018.

*Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.*

TRANSMIS AU RECTEUR LE :

DATE D'AFFICHAGE :

22.3.18

23.3.18